



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PPA
27 janvier 2015 – 14h00
Salle 5 – Koifhus à Colmar**

Personnes présentes :

Yves Hemedinger, Président du Syndicat Mixte
Patricia Migliaccio, Mairie d'Ingersheim
Pierre Dischinger, Maire de Munster, CCVM
André Beyer, Maire de Walbach, Vice Président SCoT
Jacques Muller, Maire de Zimmerbach, Délégué SCoT
Nejla Brandalise, Conseillère Régionale
Victorine Valentin, Conseillère Régionale
François Heymann, Maire de Sainte Croix en Plaine
Marie-Joseph Helmlinger, VP CCPRB
Paul Bass, Maire de Durrenentzen

Annie Durand-Birkel, Chambre d'Agriculture
Nadine Cros, CCI CCA
François Strub, CCI CCA
Catherine Keller, CCI CCA
Frédéric Monin-Guénot, PNRBV, chargé de mission urbanisme
Mathias Méoni, CG68
Pierre Noguès, GPC Coordinateur Plan Climat
Gérard Meyer, INAO
Clara Jezewski-Bec, Region Alsace, DEA-SAAT
Christian Rinckenbach, DDT68 SCAU
Romain Courtet, DDT68 SCAU
Daniel Reininger, Alsace Nature
Emmanuel Piernot, Directeur du développement économique, CAC
Alexandre Marguery, SCoT Thur-Doller

Frédéric Régnier, SIAM
Stéphanie Bergeron, AID Observatoire
Claude Maury, L'Atelier des Territoires
Serge Hamm, ADAUHR
Peggy Killian, directrice du Syndicat Mixte SCoTCRV

ETAT – DDT68/SCAU

- Un courrier sera envoyé au syndicat mixte avec l'ensemble des remarques
- Le volet déplacement n'est pas assez creusé notamment l'approche qualitative avec le temps de déplacement (réponse : intéressant au niveau d'un PLU)
- Il faudrait partir de nouvelles projections de populations INSEE (réponse : les projections résultent d'une volonté politique et pas d'un chiffre de l'INSEE)
- Volet commerce : il faudrait creuser les conditions d'aménagement des zones commerciales selon l'aspect qualitatif, l'organisation de l'espace et l'animation urbaine (suivre les critères de la CDAC)
- Sécurité (*attente du courrier pour bien comprendre ce volet*)
- Culture (*attente du courrier pour bien comprendre ce volet*)

PNRBV

- Il faudrait aborder le confort des usagers concernant les conditions d'accès aux arrêts de transport en commun (ex. Gare de Wihr-au-Val)
- Il manque une mention aux fermiers aubergistes (chapitres agriculture, paysage et tourisme)
- Quid de la mention d'une UTN
- Il n'est pas fait mention de l'irrigation de la vallée par deux autres axes secondaires (col du Wettstein et col du Firstplan) montrant que la vallée est bien ouverte sur les vallées voisines
- Il semble qu'il a eu une suppression dans ce projet de PADD par rapport à l'actuel au sujet du bassin d'emplois sur Wihr Au Val

Alsace Nature

- Le PADD évoque l'accessibilité de la vallée de Munster, or avec le contournement de Wintzenheim la situation s'est améliorée (*il faut rajouter dans le PADD que l'amélioration de l'accessibilité concerne le monde économique*)
- Il faut des indicateurs
- Il manque dans le PADD la volonté de densifier les zones d'activités

Région Alsace

- Le PADD pourrait plus mentionner l'aspect transfrontalier et la démarche Alsace 2030 (parc d'activité nouvelle génération, lien de franchissement Est-Ouest...)
- Il faudrait mentionner le SAGE Ill-nappe-Rhin
- Dans le diagnostic économique, il faudrait identifier les marges de manœuvre et les nouvelles implantations dans des secteurs stratégiques
- On ne fait pas mention des déclinaisons territoriales du SRCAE
- Le SRCE devrait être mentionné dans les chapitres 2.1 et 2.3 du PADD. Quel est le degré de prise en compte du SRCE ?
- La région souscrit à l'inscription d'un axe BHNS Colmar-Fribourg
- Il n'est pas fait mention du projet actuel sur l'Ile du Rhin

CCI

- Les implantations industrielles doivent être privilégiées le long de la voie d'eau
- Le développement industriel doit être privilégié au niveau des pôles (ex. Sainte Croix en Plaine)
- Il est difficile de trouver des grandes surfaces dédiées à l'économie
- Proposition de travail collaboratif sur les zones d'activités (SRCE/BNHG)

CAC

- Le développement du TC souhaité se confronte à la réalité des budgets
- Le conditionnement de l'ouverture à l'urbanisation des zones d'habitat par la desserte en TC peut poser problème sur certains secteurs (ex. Maraichers à Colmar, Horbourg-Wihr...)
- Le conditionnement de l'ouverture à l'urbanisation de zones d'activités par la desserte en TC peut poser problème sur certains secteurs (ex. Erlen)
- La mention concernant la fiscalité est à requestionner
- SRCE : preneur du guide méthodologique

Département du Haut-Rhin

- Il porte notre attention sur la mention du barreau sud de Colmar et son positionnement par rapport au SRCE et autres zones protégées
- Il n'est pas fait mention de l'axe autoroutier en lien avec le SCoT MVR
- PMR (?)
- Téléporté

GPC

- « la maîtrise de l'énergie » pourrait être rajoutée lorsque l'on indique dans le PADD « en s'assurant de la maîtrise de l'étalement urbain » à plusieurs endroits dans le texte

Chambre d'Agriculture

- Elle exprime des craintes sur le non chiffrage des pistes cyclables en site propre, des contournements routiers, des parkings de co-voiturage et de la réalisation de corridors écologiques
- Elle se questionne sur le saupoudrage d'activités à tous les niveaux de la trame urbaine
- Il faudrait rajouter que les forêts permettent la production de bois-énergie permettant de la régénérer
- Il faudrait aller plus loin sur la préservation des prés de fauche en montagne